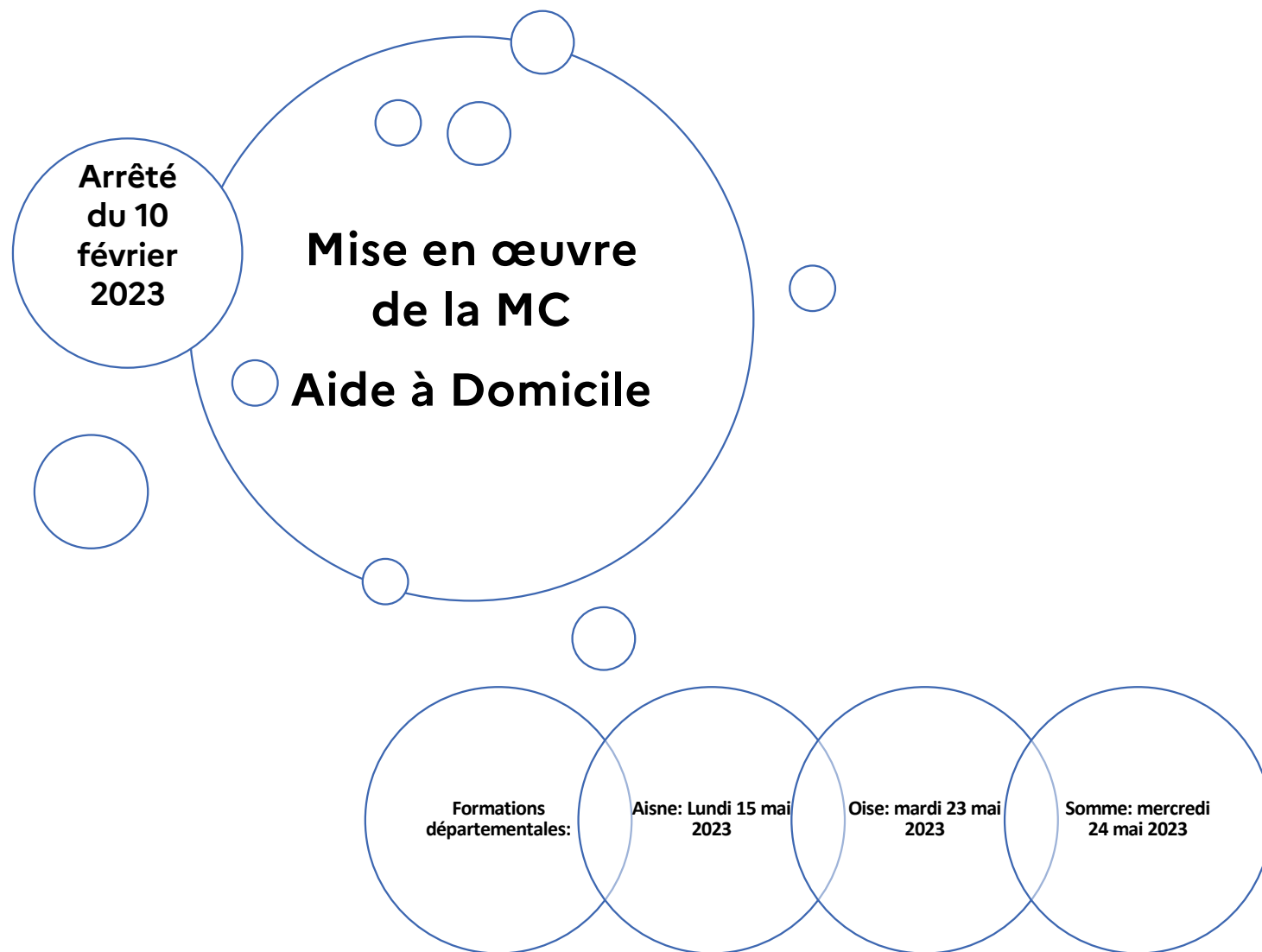




**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IEN SBSSA académie d'Amiens
Laurence COQUET
Manuel AGUIAR

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Diplôme non renouvelé depuis 2004
- Faible attractivité
- Fort besoin en recrutement dans le secteur des services à domicile
- Mise en application en septembre 2023

ENJEUX

- Recherche d'une cohérence entre les différents diplômes du secteur de l'aide à la personne
- Valorisation des compétences et de la formation des métiers de l'aide à domicile
- Création d'une cohérence de parcours

OBJECTIFS DE LA RÉNOVATION

Améliorer la lisibilité de l'offre de formation

Renforcer l'attractivité

Accès à été modifié : CAP 2AGA, CAP PSR, CAP AEPE

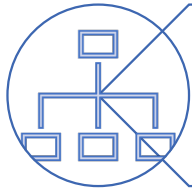
Répondre aux besoins et réalités du terrain en intégrant de nouvelles compétences ou les renforcer (savoir-être, bientraitance, domotique, numérique,)

Finalité de la formation

Le titulaire de la MC Aide à domicile de niveau 3 accompagne les personnes à domicile:

- Adultes autonomes ou non;
- Personnes en situation de handicap en milieu ordinaire;
- Enfants de plus de 6 ans;
- Familles.

Organisation par pôles d'activités et blocs de compétences



Le référentiel d'activités professionnelles est structuré en trois pôles d'activités, déclinés en trois blocs de compétences:



Pôle 1

- Promotion de l'autonomie des personnes = **BLOC 1**



Pôle 2

- Accompagnement des enfants de plus de 6 ans = **BLOC 2**



Pôle 3

- Prestations de services = **BLOC 3**

Organisation par pôles d'activités

Pôle 1

Promotion de l'autonomie des personnes

En fonction du projet de vie de la personne, du plan d'aide, le professionnel contribue à :

- A1.1 Réalisation de repas et accompagnement à la prise des repas
 - A1.2 Aide aux activités de la vie quotidienne
 - A1.3 Aide aux activités motrices et de loisirs
 - A1.4 Aménagement des locaux
-

Pôle 2

Accompagnement des enfants de plus de 6 ans

- A2.1 Activités après l'école
 - A2.2 Aide aux activités de la vie quotidienne
-

Pôle 3

Prestations de services

Ces prestations de services sont hors plan d'aide.

- A3.1 Maintenance de premier niveau
 - A3.2 Entretien et vigilance à domicile
 - A3.3 Assistance administrative
 - A3.4 Assistance pour l'utilisation de l'outil informatique
-

Présentation synthétique du référentiel du diplôme

Activités	Blocs de compétences	Unités
<p>Pôle 1 Promotion de l'autonomie des personnes</p>	<p>Bloc 1 - Promotion de l'autonomie des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> Adopter une posture professionnelle adaptée Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire Communiquer avec la personne et la famille Prendre en compte les besoins et les attentes Prendre en compte son environnement professionnel Réaliser des repas Servir des repas Promouvoir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les geste du quotidien Repérer des signes d'altération de la santé et mettre en œuvre des techniques d'urgence Animer des activités de stimulation cognitive, intellectuelle et physique Aménager les espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents 	<p>UP1 Promotion de l'autonomie des personnes</p>
<p>Pôle 2 Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</p>	<p>Bloc 2 - Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser son action Mettre en œuvre des activités après l'école Suivre le travail scolaire à faire à la maison Favoriser l'acquisition de l'autonomie de l'enfant à travers les gestes du quotidien Préserver l'intégrité de l'enfant 	<p>UP2 Accompagnement des enfants de plus de 6 ans</p>
<p>Pôle 3 Prestations de services</p>	<p>Bloc 3 - Prestations de services</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la maintenance de premier niveau des équipements Contribuer à l'entretien et à la vigilance à domicile Contribuer à la gestion des documents administratifs Contribuer à l'usage du numérique 	<p>UP3 Prestations de services</p>

EP1

**PROMOTION DE
L'AUTONOMIE
DES PERSONNES
UP1**

COEFFICIENT : 8

Finalités de l'épreuve

Elle permet d'évaluer :

- les compétences mises en œuvre lors de la promotion de l'autonomie des personnes accompagnées à leur domicile ;
 - l'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation professionnelle donnée ;
 - la capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.
-

B. - Contrôle en cours de formation

Les candidats sont évalués au cours de leur PFMP.

Un bilan est effectué en fin de PFMP et donne lieu à une proposition de note établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.

EP2

Finalités de l'épreuve

**ACCOMPAGNEMENT
DES ENFANTS DE
PLUS DE 6 ANS UP2**

COEFFICIENT : 3

Elle permet d'évaluer :

- les compétences mises en œuvre lors de l'accompagnement des enfants de plus de 6 ans ;
 - l'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation professionnelle donnée ;
 - la capacité du candidat à justifier sa pratique et à proposer des solutions.
-

B. - Contrôle en cours de formation épreuve écrite - durée : 1 heure 30

L'épreuve prend appui sur une ou des situations professionnelles et un dossier ressource fourni.

Elle comporte des questions qui évaluent en tout ou partie des compétences et des savoirs associés

du bloc de compétences « C2 - Accompagner des enfants de plus de 6 ans ».

Il s'agira en particulier pour le candidat d'assurer l'accompagnement d'un enfant de plus de 6 ans en :

- sélectionnant et proposant une ou des activités après l'école ;
 - proposant et décrivant des aides aux activités de la vie quotidienne.
-

Les commissions d'évaluation sont constituées de professeurs des spécialités concernées et dans la mesure du possible, des professionnels du secteur.

EP3

Finalités de l'épreuve

**PRESTATIONS
DE SERVICES**

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise de tout ou partie des compétences et des savoirs associés précisés dans le bloc de compétences « C3 - Prestations de services ».

COEFFICIENT : 3

B. - Contrôle en cours de formation - épreuve orale - durée : 1h30

L'épreuve se compose de deux situations d'évaluation d'égale valeur et qui peuvent être différées dans le temps.

Situation d'évaluation 1 :

Elle évalue tout ou partie des compétences suivantes :

- « C3.1 - Assurer la maintenance de premier niveau des équipements »
- « C3.2 - Contribuer à l'entretien et à la vigilance à domicile »
- « C3.3 - Contribuer à la gestion des documents administratifs »

La situation d'évaluation se déroule en deux temps :

- 1- un temps de préparation de 30 minutes avec un dossier ressource présentant une situation professionnelle ;
- 2- un entretien de 10 minutes avec le jury :
 - le candidat présente l'organisation des activités prescrites dans le sujet ;
 - il justifie ses choix.

Situation d'évaluation 2 :

- Elle évalue la compétence « C3.4 Contribuer à l'usage du numérique ». Elle prend appui sur une situation professionnelle et requiert l'usage de l'outil numérique. Elle est organisée soit dans le cadre d'un projet pédagogique en milieu professionnel soit en centre de formation.
- La situation d'évaluation se déroule en deux temps :
 - un temps de préparation de 30 minutes ;
 - une situation simulée de 20 minutes dans laquelle l'un des membres du jury ou un usager en demande d'accompagnement à l'utilisation du numérique interprète le rôle de la personne aidée;
 - le candidat réalise l'activité d'assistance attendue pour l'utilisation de l'outil numérique.
- Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.